

Affaires de la Société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **78 (1927)**

Heft 7

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Partout l'épicéa domine, notamment dans le groupe C où l'altitude élevée et l'exposition au sud-est l'expliquent sans autre. Partout aussi, ou presque, l'arbre moyen est, chez le sapin blanc, plus gros que chez l'épicéa. C'est là une constatation que nous avons été amené à faire lors de tous les inventaires de peuplements où le sapin blanc est dans son aire naturelle de distribution. Elle paraît prouver que la production de gros bois est supérieure chez le sapin blanc. C'est une des raisons, à côté de celles d'ordre cultural (facilité de rajeunissement, résistance aux vents et neiges), qui justifiera toujours la place réservée à cette belle essence. Cette constatation est confirmée par la proportion des classes de grosseur que nous comparerons dans deux des divisions sus-indiquées :

Groupe, division	Proportion des classes de grosseur en % du volume							
	épicéa				sapin blanc			
	16—28	30—38	40—48	50—x	16—28	30—38	40—48	50—x
A, div. 4	27	45	22	6	11	29	43	17
B, div. 7	25	35	29	11	23	26	31	20

Ce ne sont pas là des chiffres extrêmes choisis en faveur du sapin blanc, car nous pourrions multiplier ces exemples. Ils démontrent nettement la proportion élevée de sciages que fournit cette essence dans les stations qui lui conviennent. Cette production de gros assortiments est de nature à compenser la moins-value du bois au point de vue technique qui, d'ailleurs, est souvent exagérée.

(A suivre.)

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Extrait du procès-verbal de la séance du Comité permanent du 26 avril 1927, à Zurich.

1° Nous avons appris par les journaux, dans le courant de février, que deux sièges étaient vacants au sein du Conseil de l'École polytechnique fédérale. Ainsi que notre comité l'avait fait déjà en 1820, il a décidé d'adresser à nouveau une requête au Département fédéral de l'intérieur pour le prier de céder un des sièges à repourvoir à un représentant de la sylviculture. Cette possibilité avait été admise en 1920. Notre demande a été expédiée le 21 février. Dans sa réponse du

2 mars, le Département fédéral de l'intérieur nous a fait savoir que cette fois encore il n'avait pas été possible de tenir compte de ce vœu.

2° Ont été reçus comme nouveaux sociétaires :

MM. *Paul Rieder*, ingénieur forestier, à Sissach (Bâle-Campagne);
J.-L. Nagel, expert forestier, à Cortaillod (Neuchâtel);
Paul Farron, ingénieur forestier, stagiaire à Romanshorn;
Edouard Schmid, administrateur forestier communal, à Poschiavo (Grisons);
Emile Bass, administrateur forestier communal, à Sent (Grisons);
Alfred Mathey-Doret, assistant à l'Ecole forestière, Schanzackerstrasse 33, à Zurich.

3° Toutes les instances intéressées à l'organisation d'une série de conférences forestières, au printemps 1928, ont donné leur assentiment. Certains sujets seront traités par des praticiens. Notre comité a soumis à l'Inspection fédérale des forêts une liste de tels sujets avec l'indication de ceux qui pourraient les traiter. La durée du cours sera probablement de quatre jours.

4° Ont été désignés comme membres du jury pour l'appréciation des travaux de concours: MM. *H. Knuchel*, professeur, lequel fonctionnera comme président; *Fischer*, inspecteur forestier, à Romanshorn, et *Lozeron*, inspecteur des forêts, au Locle.

5° Un rapport est présenté sur les tractations de la commission spéciale chargée de la publication d'un livre forestier destiné à la jeunesse. Le projet a été accueilli favorablement par les éditeurs. On décide de continuer à chercher des subventions pour cette publication. Un projet complet concernant le côté financier sera présenté à l'assemblée générale d'été.

6° Le comité local propose de fixer du 28 au 31 août la date de la réunion annuelle. Notre comité se déclare d'accord.

7° Achat d'un domaine forestier pour les exercices pratiques des étudiants à l'Ecole forestière de Zurich. Nous apprenons que des tractations sont en cours pour l'achat d'une forêt corporative de belle étendue. Les autorités fédérales et cantonales intéressées s'appliquent à faire aboutir cet achat.

Programme provisoire de la réunion annuelle à Neuchâtel.

Dimanche, 28 août: 17 à 19 h., affaires administratives.

Lundi, 29 août: 7¹/₂ à 12 h., assemblée générale. Conférences sur la méthode du contrôle par MM. H. Biolley, E. Favre et H. Knuchel, professeur.

15 à 18¹/₂ h., excursion dans les forêts domaniales de Dame Othenette et du Chanet de Colombier.

Mardi, 30 août: 7^{1/2} à 19 h. Excursion dans les forêts communales de Couvet et des Verrières. Retour à Neuchâtel par La Brévine, La Joux et La Tourne.

Mercredi, 31 août: Excursion dont le but sera fixé plus tard.

Le comité permanent.

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission de surveillance de la Station de recherches forestières. Le mandat de M. *E. Muret*, inspecteur forestier cantonal, à Lausanne, comme membre de cette commission, expirant le 1^{er} juillet de cette année, le Conseil fédéral a procédé, le 10 juin, à la nomination de son successeur.

Son choix s'est porté sur M. *Hugo Eiselin*, inspecteur forestier cantonal du Tessin, à Bellinzone.

Un anniversaire. Le dernier cahier du „Paysan suisse“ nous apprend que, le lundi de Pentecôte, l'Union suisse des paysans a pu enregistrer le 30^{me} anniversaire de sa fondation.

Voilà un anniversaire dont la puissante et active association peut être fière. Car, ainsi que l'écrit M. le professeur *Laur*, l'étape parcourue est une période de vigoureux essor et de beaux succès.

Nous ne voulons pas laisser passer cet anniversaire sans venir dire à nos amis les paysans l'admiration que nous éprouvons en face du chemin parcouru par leur Union, de leur belle vaillance et des progrès remarquables qu'elle a su faire réaliser à l'agriculture suisse.

La rédaction du „Journal forestier“ suisse se permet d'apporter à ceux qui président aux destinées de la vaillante Ligue ses félicitations et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite dans leur difficile et patriotique tâche. Puisse l'Union progresser toujours et marcher à de nouveaux succès en gardant pour objectif principal l'intérêt supérieur du pays!

Cantons.

Soleure. *Rapport annuel sur la gestion des forêts en 1926.* De ce rapport circonstancié et riche en indications statistiques, nous extrayons les quelques données suivantes :

Différents ravageurs du monde des insectes ont causé par ci par là des dégâts. Mais, tandis que le némate de l'épicéa (*Nematus abietum*) a étendu sa sphère d'action à de nouvelles forêts, il semblerait que le chermès des aiguilles du sapin (*Dreyfusia Nüsslini*) soit plutôt en état